

Le 3 janvier 2020

MOUVEMENT SOCIAL - RÉFORME DES RETRAITES

Un mouvement qui grandit et qui doit continuer de s'amplifier :

Les grandes journées unitaires des 5 et 17 décembre 2019, ainsi que toutes les grèves, actions, blocages et manifestations intermédiaires, montrent que **le mouvement social ne s'essouffle pas**. A commencer par le noyau dur de la lutte qu'est la grève des cheminots et des traminots de la RATP qui entame son 2^{ème} mois ! Et la trêve de Noël n'a pas eu lieu !

L'intersyndicale nationale appelle à :

- organiser dès lundi 6 janvier 2020, des **assemblées générales pour amplifier et élargir le mouvement pour gagner**
- construire une « **grève interprofessionnelle d'ampleur** » avec des **manifestations partout dans le pays le jeudi 9 janvier 2020**
- faire du **samedi 11 janvier** une journée de manifestations massives.

Comme l'ont très bien écrit les salarié-e-s de l'Opéra de Paris :

« **Nous ne pouvons pas être la génération qui aura sacrifié les suivantes** »

La contre réforme des retraites ne concerne pas seulement les salarié-e-s du public, mais bien aussi nous, les salarié-e-s du privé.

Nous vous invitons à consulter le dossier CGT :

<https://www.cgt.fr/dossiers/pas-de-hasard-pour-ma-retraite-je-veux-savoir-quand-et-avec-combien-je-partirai>

Les points noirs :

- l'âge pivot à 64 ans ;
- le calcul sur toute la carrière au lieu des 25 meilleures années ;
- la retraite individualisée par point au lieu de la répartition.

Des solutions existent sans régression sociale !



La CGT, nous avons des propositions pour financer...

- Augmentation générale des salaires et en premier lieu du SMIC à 1 800€.
- Garantir immédiatement l'égalité salariale entre les hommes et les femmes (+6.5 milliards d'€).
- Augmenter le taux de cotisation pour les travailleurs (1.60€/mois) et pour les employeurs (2.40€/mois).
- Mettre fin aux exonérations de cotisations patronales (+20 milliards d'€).
- Créer une contribution sociale sur les revenus financiers distribués par les entreprises (+ 30 milliards d'€).
- Lutter véritablement contre l'évasion fiscale et sociale (+60 à 80 milliards d'€)
- Mettre en place une politique résolument tournée vers l'emploi.

...le système de retraite que nous voulons.

- Un départ à 60 ans à taux plein avec un revenu de remplacement à 75% du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois) et au minimum le Smic à 1800€. Chacun doit pouvoir vivre dignement de son travail, y compris à la retraite, c'est vrai pour tous, salariés comme agriculteurs.
- Comptabiliser les années d'études pour les jeunes
- Une prise en compte de la précarité
- Une prise en compte des pénibilités des métiers (travail de nuit, postures pénibles, exposition à des agents chimiques...) pour tous et toutes et extension des dispositifs de départ anticipé existants
- Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix.

Vous salarié-e-s APAVE, vous pouvez soutenir ceux qui ont le pouvoir de bloquer et de faire plier le gouvernement :

en participant à la caisse de solidarité aux grévistes :

<https://www.lepotsolidaire.fr/pot/solidarite-financiere>

La CGT des apave invite les autres syndicats de l'entreprise à se joindre à elle pour un appel intersyndical comme cela est fait au niveau national.

**La CGT des APAVE vous souhaite tous ses vœux de lutte,
de résistance et de victoires sociales, dans l'entreprise
et au niveau de la société interprofessionnelle.**

Son appel à la grève reconductible est maintenu pour 2020 ...

Réagissez, contactez-nous, exprimez-vous : <http://cgtdesapaves.org>

Pour recevoir nos flashes directement : communiquez-nous votre adresse personnelle

Florian PLANTADE 06 35 35 70 24 DS Parisienne	Fabrice MAISONNAVE 06 32 89 93 41 DSC Nord Ouest	Stéphane WENDLING 06 46 66 74 31 DS Alsacienne	José FERREIRA 06 72 73 61 02 SG CGT des APAVE	Laurent DANDRES 06.22.90.64.88 DSC UES	Frédéric JOUANOLOU 06 19 73 67 60 DSC Sudeurope	Philippe VENEL 06 07 85 84 01 DS PRORAD
---	--	--	---	--	---	---